

## FICHE D'INSCRIPTION 2023

### 1. IDENTIFICATION DE L'ENFANT (complétez une fiche par enfant)

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année / mois / jour

Adresse : \_\_\_\_\_, Saint-Louis-de-Blandford, Québec, G0Z 1B0

Groupe d'âge :  5-6 ans  7-8 ans  9-10 ans  11 ans et plus

### 2. IDENTIFICATION DES PARENTS OU TUTEUR

L'enfant vit avec :  Père et mère  Père  Mère  Garde partagée  Tuteur

**Père**

**Mère**

**Tuteur**

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

# civique \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone

Maison \_\_\_\_\_

Travail \_\_\_\_\_

Cellulaire \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### 3. FRÉQUENTATION

**Le camp de jour est de 8 h à 16 h 30, du lundi au vendredi, du 27 juin au 18 août**

Cochez les journées où votre enfant sera présent :  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

Heure approximative d'arrivée et de départ : Arrivée \_\_\_\_\_ Départ \_\_\_\_\_

**Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde ?**  **Oui**  **Non**

Si oui, cochez votre choix où vous prévoyez que votre enfant sera présent :

le matin (de 7 h à 8 h)  l'après-midi (de 16 h 30 à 17 h 30)  les deux

**Pour chaque période (AM ou PM), il y a des frais de 50 \$ pour toute la durée du camp de jour.**

**Pour les deux périodes (AM et PM), il y a des frais de 75 \$ pour toute la durée du camp de jour.**

\*\*\* Les frais pour le service de garde sont payables au plus tard le 27 juin. \*\*\*

### 4. TRANSPORT

Mon enfant quittera le camp de jour **seul**, à vélo ou à pied, à compter de \_\_\_\_\_ h.

Mon enfant quittera le camp de jour **accompagné**. Les personnes autorisées à venir chercher mon enfant sont, (veuillez cocher toutes les cases appropriées à votre enfant) :

Père  Mère  Personnes autorisées :

Nom : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

\*\* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'uni à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné ci-dessus à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable un avis écrit précisant le nom de cette personne.

### 4. FRAIS

Frais d'inscription au camp de jour  325 \$ par enfant pour les 2 premiers enfants  
 300 \$ par enfant pour le troisième enfant et les suivants

Noms des frères et sœurs qui sont également inscrits au camp de jour :

\_\_\_\_\_

Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire et de la fiche santé complétés, accompagnés du dépôt demandé lors de l'inscription au montant de 150 \$ par enfant.

#### POUR EMISSION DU RELEVÉ 24

Parent payeur : \_\_\_\_\_ no assurance sociale : \_\_\_\_\_

Ces informations sont **obligatoires** pour l'émission du **relevé 24 pour fins d'impôts**. Il est de **votre responsabilité** de nous communiquer tout changement. Les relevés 24 vont vous être postés en fin d'année.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Un premier versement, de 150 \$ par enfant, sera demandé lors du dépôt de l'inscription. Le solde restant pourra être payé en 2 ou 3 versements afin que le montant total pour le camp de jour, incluant les frais de service de garde s'il y a lieu, soit réglé au plus tard le 27 juin 2023. Les paiements peuvent se faire par chèques, au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, en argent comptant ou par Interac, directement au bureau municipal ou par virement Interac à l'adresse courriel : [dg@saint-louis-de-blandford.ca](mailto:dg@saint-louis-de-blandford.ca). Réponse : campdejour

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Dans le cas d'une annulation plus d'un mois avant le début du camp de jour, les frais d'inscription seront remboursés en totalité **moins des frais d'annulation de 50 \$**. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation survenant à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford remboursera les frais d'inscription au prorata de l'utilisation, moins les frais d'annulation de 50 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : [dg@saint-louis-de-blandford.ca](mailto:dg@saint-louis-de-blandford.ca)

## 5. AUTORISATIONS

### PRISE DE PHOTOS

Lorsque le personnel du camp de jour prendra des photos de mon enfant qui seront utilisés à titre de souvenir et d'outils promotionnels (ex. : page Facebook, site Internet, etc.) :

J'autorise la publication des photographies de mon enfant.

Je n'autorise pas la publication des photographies de mon enfant.

### ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

J'autorise le personnel du camp de jour à administrer des médicaments à mon enfant conformément aux directives inscrites dans sa fiche médicale.

Je n'autorise pas le personnel du camp de jour à administrer des médicaments à mon enfant quel qu'en soit la raison.

**Veillez retourner cette fiche, la fiche santé de votre enfant et votre paiement avant le 21 avril 2023, au bureau municipal du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, par courriel à l'adresse suivante : [lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca](mailto:lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca), ou par la poste au :**

Camp de jour  
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford  
80-1, rue principale  
Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0

\_\_\_\_\_  
Nom du parent ou tuteur en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_  
Date de la signature